AVIS CONCERNANT L'ENDROIT
où siégeront les commissions de révision

Municipalité	Date du scrutin
SAINT-ADELPHE	2025 11 02 Année Mois Jour

La ou les commissions de révision siégeront aux endroits, jours et heures suivants :

Jour (date)	Heures	Adresse	Numéros des sections de vote rattachées à cette commission
2025-10-16	De 18 h à 21 h	150 rue Baillargeon St-Adelphe	De 1 à 3
2025-10-21	De 14 h 30 à 17 h 30	150 rue Baillargeon St-Adelphe	De 1 à 3
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à
	De à		De à

SIGNATURE

Julie Lacoste

Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

2025-10-14
Année Mois Jour

SMR-15.1 (21-06)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 112, 113 et 122